

Comité Technique

Procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 octobre à 14h45, le Comité Technique s'est réuni au Centre de Gestion des Pyrénées Orientales sous la présidence de **Monsieur Robert GARRABE**, Maire de Saint Jean Pla de Corts.

Outre le Président, étaient présents :

En qualité de représentants des élus :

Yves PORTEIX	Maire de SOREDE
Christian NIFOSI	Maire de VILLELONGUE DELS MONTS
Roger FERRER	Maire d'ESTAGEL
Antoine TAHOSES	Maire de SANSA
Damienne BEFFARA	Maire de MILLAS

En qualité de représentants du personnel :

Audrey BEDOS (titulaire CGT)	Communauté de communes Agly Fenouillèdes
Jean Louis RESPAUT (titulaire CGT)	Mairie de Corneilla de la Rivière
Sylvie RIGOUSTE (titulaire FO)	SMST Perpignan Méditerranée
Rachid TAÏL (titulaire FO)	Mairie de Saint Hippolyte
Christophe MORAL (titulaire FAFPT)	Mairie de Laroque des Albères
Robert BAU (suppléant FAFPT)	Mairie de Clairà
Catherine LAUGAUDIN (titulaire CFTD)	EPCC Musée de Céret
Didier DAVID (suppléant FAFPT)	Mairie de Saint André
Eric MARIN (suppléant UNSA)	Mairie d'Alenya

Directeur du CDG 66 : Franck FRANCERIES

Responsable du Pôle Employeur Public, Santé au Travail, Affaires Sociales : Serge CANTIER

Experts au CT en formation CHSCT :

Cédric FIGAROLA	ACFI du CDG 66
Alain VILA	Conseiller technique des représentants du personnel (FO)

Étaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités et établissement publics :

Joseph PUIG	Maire de CLAIRA
Michel GARRIGUE	Président du SIVOM du Fenouillèdes
Rémy ATTARD	Maire de TROUILLAS
Raymond PLA	Maire d'ORTAFFA
Jean Claude PORTELLA	Maire de CERBERE
Louis PUIG	Conseiller Municipal à PONTEILLA-NYLS
Guy ILARY	Maire de TAUTAVEL
Jean Paul BILLES	Maire de PEZILLA la RIVIERE
Louis CASEILLES	Maire de SAINT LAURENT DE CERDANS
Madeleine GARCIA-VIDAL	Maire de SAINT HIPPOLYTE
Charles CHIVILO	Maire de MAURY
Arlette BIGORRE	Maire de FONTPEDROUSE
Francis MANENT	Maire de SAINT ANDRE
Serge SOUBIELLE	Maire de BAGES
Jean Claude PERALBA	Maire de VILLEMOLAQUE
Alain BOYER	Maire de CAMPOUSSY
Jean Jacques THIBAUT	Maire de THEZA

Représentants du personnel :

Jean Marie SERGENT (titulaire CGT)	Mairie de Formiguères
Gilles PERISSINOTTI (titulaire CGT)	Centre de Gestion de la FPT 66
Michèle CARBO (titulaire FO)	Mairie de Calce
Stéphanie MATEU (titulaire FO)	Mairie de Salses le Château
Angel HELMRICH (titulaire UNSA)	Mairie de Maureillas-Las-Illas
Robert BAILLY (suppléant CGT)	Mairie de Puyvalador
Christine CLEMENT (suppléant CGT)	Mairie de Prats de Mollo
Stéphanie MATEU (suppléant CGT)	Mairie de Corneilla de la Rivière
Evelyne COMES (suppléant CGT)	Mairie de Puyvalador
Renée BEAUVIEL (suppléant FO)	Mairie de Peyrestortes
Myriam NOMICO (suppléant FO)	Mairie de Baho
Marie PUIGMAL (suppléant FO)	Mairie du Perthus
Frédéric ESTEVA (suppléant FO)	Mairie d'Osséja
Michel ASPARO (suppléant FAFPT)	Mairie de Théza
Peggy MERCHEZ (suppléant CFDT)	EPCC Musée de Céret

Monsieur Robert GARRABE, qui préside la réunion, déclare la séance ouverte.

Monsieur Roger FERRER est élu secrétaire en qualité de représentant des élus.

Madame Catherine LAUGAUDIN est élue secrétaire adjoint en qualité de représentant du personnel.

I – Désignation des secrétaires et adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2017

Le Président désigne un secrétaire ainsi qu'un secrétaire adjoint pour la séance du 19 octobre 2017.

Qualité	Nom	Prénom	Collège
Secrétaire	<i>FERRER</i>	<i>Roger</i>	<i>Représentant des élus</i>
Secrétaire adjoint	<i>LAUGAUDIN</i>	<i>Catherine</i>	<i>Représentant du personnel (CFDT)</i>

Monsieur Robert GARRABE, Président du Comité Technique : le Président informe les membres du Comité Technique de l'achat de deux plateaux au « Centre Del Mon ». Un dialogue avec les organisations syndicales sera bientôt mis en place pour définir ensemble les locaux attribués aux organisations syndicales.

Monsieur Roger FERRER, Maire d'Estagel : Monsieur le Maire s'exprime sur le transfert de compétence « tourisme » à la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée,

- *Il ne souhaite pas que ce transfert soit fait dans la précipitation comme l'année passée.*
- *Il souhaite un accompagnement du CDG 66.*

Monsieur Antoine TAHOCES, Maire de Sansa : le nombre d'agent sera moins important que le dernier transfert concernant la voirie.

Monsieur Alain VILA, conseiller technique des représentants du personnel (FO) : le représentant du personnel, confirme les points précédents et attend le dialogue social.

L'organisation syndicale CGT, précise que le transfert de la compétence tourisme représente une tâche complexe car chaque dossier est particulier. Une anticipation de ce transfert est demandée.

Monsieur Robert GARRABE, Président du Comité Technique : Monsieur Franck FRANCERIES, Directeur du CDG 66 prendra contact avec la DGA de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée pour améliorer le suivi.

L'organisation syndicale, CGT, souhaite faire entendre aux membres du Comité Technique une décision intersyndicale. En raison du temps de téléchargement des nombreux dossiers inscrits à l'ordre du jour de ce Comité Technique, et du manque de temps pouvant être accordé à chaque dossier, les membres du Comité Technique ne souhaitent pas donner d'avis sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Monsieur Robert GARRABE, Président du Comité Technique : suite à la décision intersyndicale, l'avis des représentants du personnel est réputé avoir été demandé sur chaque dossier. En l'absence de manifestation des représentants du personnel, seul l'avis du collège des élus sera inscrit sur le procès-verbal. Une réunion de travail sera mise en place afin de trouver une solution pour l'étude de ces dossiers de plus en plus nombreux. L'idée d'une réunion préparatoire comme pour le CT en formation CHSCT pourrait être une solution.

Le Président demande l'avis du CT concernant le procès-verbal de la séance du 15 juin 2017.

Thème	Annexe	Avis
<i>Procès-verbal du 15 juin 2017</i>	1	<u><i>Collège des représentants des collectivités</i></u> <i>Avis favorable unanime</i>

II – Modifications de la durée du temps de travail et suppressions de postes vacants

A– Augmentation de temps de travail

Le Président demande l'avis du CT concernant les *augmentations* de travail suivantes :

COLLECTIVITE	GRADE	DUREE	ANNEXE	AVIS
Alenya <i>(période juillet ; à partir d'août, à temps partiel) (Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2017) (A partir du 1^{er} octobre 2017)</i>	1 adjoint administratif Principal 2 ^{ème} cl	32 à 35/35	2	<i>Collège des représentants des collectivités : Avis favorable unanime</i>
	1 adjoint administratif	23 à 26/35	3	
	1 adjoint administratif	26 à 35\35		
Lansac	1 adjoint technique 2 ^{ème} cl	16 à 28/35	4	
Latour Bas Elne	1 adjoint technique 2 ^{ème} cl	26 à 28/35	5	
Sorède (<i>ouverture classe supplémentaires sur la commune</i>)	2 adjoint technique principal 2 ^{ème} cl	24 à 28/35	6	
	1 adjoint technique	24 à 31/35		
Tautavel	1 adjoint technique	15 à 20/35	7	
Villelongue dels Monts	1 ASEM principal 2 ^{ème} cl	31,5 à 35/35	8	
Villemolaque	1 adjoint technique	14,22 à 21/35	9	
Joch (<i>mutation de la commune d'Estoher à Joch au 1^{er} janvier 2018 – TC sur Joch</i>)	1 rédacteur principal 1 ^{ère} cl	18,30 à 35/35	10	
Valmanya	1 adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	18 à 20,30/35	11	
Communauté de communes Pyrénées Catalanes	1 ATSEM	28 à 34/35	12	

B- Suppression de postes vacants

Le Président demande l'avis du CT concernant les *suppressions* de postes suivants :

COLLECTIVITE	GRADE	DUREE	ANNEXE	AVIS
Maureillas-Las-Illas	1 animateur (CDI) 1 adjoint technique principal 2 ^{ème} cl	35/35 ^{ème} 35/35 ^{ème}	13	<i>Collège des représentants des collectivités : Avis favorable unanime</i>
Montalba le Château	1 adjoint technique principal 1 ^{ère} cl	35/35 ^{ème}	14	
Sorède (<i>ouverture classe supplémentaires sur la commune</i>)	2 adjoint technique principal 2 ^{ème} cl 1 adjoint technique	24 /35 ^{ème} 24/ 35 ^{ème}	15	
Tresserre (PPCR)	1 rédacteur principal 1 ^{ère} cl 1 adjoint administratif 1 ^{ère} cl 1 adjoint administratif 2 ^{ème} cl 1 adjoint technique 1 ^{ère} cl 1 adjoint technique 2 ^{ème} cl 1 ATSEM 1 ^{ère} cl	35/35 ^{ème} 35/35 ^{ème} 35/35 ^{ème} 35/35 ^{ème} 29/35 ^{ème} 28/35 ^{ème}	16	
Joch	1 rédacteur principal 1 ^{ère} cl	18,30/35 ^{ème}	17	
Villefranche de Conflent (<i>Avancement de grade</i>) (<i>Départ à la retraite</i>) (<i>Poste vacant non pourvu</i>) (<i>poste vacant fin de CDD</i>)	1 adjoint technique 1 adjoint technique 1 adjoint du patrimoine 1 ATSEM principal 2 ^{ème} cl 2 adjoint technique 1 adjoint du patrimoine	35/35 ^{ème} 30/35 ^{ème} 28/35 ^{ème} TNC 17/35 ^{ème}	18	
Comeilla de Conflent (<i>Avancement de grade</i>) (<i>Contractuel</i>) (<i>Postes vacants</i>)	1 agent de maîtrise 1 adjoint technique 1 adjoint technique 2 employés de service	14/35 ^{ème}	19	

III – Organisation des administrations

A – Maître d'apprentissage

Le Président demande l'avis du Comité Technique concernant l'embauche de *contrat d'apprentissage* dans les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Sorède : <i>accueil d'un apprenti au sein du service Technique</i>	20	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : <i>Avis favorable unanime</i>
Passa : <i>accueil d'un apprenti au sein du service Technique</i>	21	
CDG 66 : <i>accueil d'un apprenti au sein du service Hygiène et Sécurité</i>	22	

B – Mise à disposition – Transfert de compétence

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur des projets de convention de *mise à disposition de personnel et de service et le transfert de compétence* pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Saint Paul de Fenouillet : <i>transfert de la compétence « promotion tourisme » avec délégation à l'OTI Fenouillèdes Sud Cathare. Convention de mise à disposition de l'agent.</i>	23	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : <i>Avis favorable unanime</i>
Communauté de communes Agly Fenouillèdes : <i>projet de convention de service hors transfert de compétence entre la Communauté de communes Agly Fenouillèdes et la commune d'Ansignan (convention de mutualisation descendante).</i>	24	
Communauté de communes du Vallespir : <i>transfert de la compétence « Jeunesse » et « Tourisme »</i>	25	
Débats sur le dossier :		
<p style="text-align: center;">- <i>Alain VILA, Conseiller technique des représentants du personnel (FO) informe que le DIF a été remplacé par le CPF.</i></p>		

C- Organigramme – Fiches de poste - Entretien professionnel - RIFSEEP

Le Président demande l'avis du Comité Technique pour la mise en place d'*organigramme, de fiches de poste, d'entretien professionnel et du nouveau régime indemnitaire « RIFSEEP »* pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Llauro : délibération instaurant l'entretien professionnel, le modèle de compte rendu, et les critères	26	<p><i>Collège des représentants des collectivités :</i> Avis favorable unanime</p>
ASPRESIVOS : délibération instaurant l'entretien professionnel, le modèle de compte rendu, et les critères	27	
Ria-Sirach : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP, l'organigramme	28	
SI Canal de Bohère : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP, l'organigramme	29	
CCAS de Vinça : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP, l'organigramme, les fiches de poste, l'entretien professionnel	30	
Sorède : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP, et des fiches de poste (Entretien professionnel : CT du 08 décembre 2016 ; avis favorable unanime)	31	
Bages : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP	32	
Ur : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP	33	
SIVU du Conflent : mise en place du RIFSEEP, l'organigramme	34	
SMA Plaine Agly Têt : mise en place du RIFSEEP, l'organigramme, les fiches de poste, l'entretien professionnel	35	
Tresserre : mise en place du RIFSEEP	36	
Lesquerde : organigramme, fiches de poste, délibération de la mise en place du RIFSEEP, et de l'entretien professionnel	37	

CT/EP	Annexe	Avis
Saint Nazaire : organigramme, fiches de poste, et entretien professionnel <i>Prochain CT : délibération RIFSEEP</i>	38	<u>Collège des représentants des collectivités :</u> Avis favorable unanime
Mantet : organigramme de la commune, fiches de poste, l'entretien professionnel. <i>(Pas de régime indemnitaire dans la commune, pour l'entretien professionnel, une réflexion sur le sujet aura lieu dans l'avenir. - mail du 03/08/2017)</i>	39	
Salses le Château : mise en place du RIFSEEP, l'organigramme, les fiches de poste, l'entretien professionnel	40	
Tordères : projet de délibération de l'entretien professionnel, de l'organigramme, des fiches de poste	41	
Villemolaque : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste et de l'organigramme <i>(Entretien professionnel : CT du 17 février 2017 ; avis favorable unanime)</i>	42	
Ortaffa : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	43	
Communauté de communes Pyrénées Catalanes : mise en place des fiches de poste	44	
SM Basse Castelnou-Coumelade : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	45	
Vingrau : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme <i>Le modèle d'entretien professionnel est à l'étude. Dans l'attente, la commune souhaite avoir un avis sur ces dossiers.</i>	46	
Alenya : mise en place du RIFSEEP, et des fiches de poste	47	
Estoher : mise en place de l'entretien professionnel, des fiches de poste, et de l'organigramme	48	
Maury : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	49	
Trouillas : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	50	

CT/EP	Annexe	Avis
SIST Perpignan Méditerranée : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	51	<u>Collège des représentants des collectivités :</u> Avis favorable unanime
SMA Plaine Agly Tet : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	52 annulée voir 35	
SYDELL 66 : mise en place du RIFSEEP, des fiches de poste, de l'organigramme et l'entretien professionnel	53	
Musée d'Art Moderne de Céret : organigramme et entretien professionnel	54	
Los Masos : organigramme, délibération RIFSEEP	55	
CDG 66 : projet de délibération de la mise en place du RIFSEEP et de l'entretien professionnel. (Fiche de poste et organigramme : CT du 17 mai 2017 ; avis favorable sous réserve)	55.1	

D – Plannings - Horaires

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur des *misés en place de plannings, modification d'horaires pour les collectivités suivantes* :

CT/EP	Annexe	Avis
Saint Féliu d'Avall : mise en place des plannings Service Enfance et Service Ménage 2017-2018 de la commune.	56	<u>Collège des représentants des collectivités :</u> Avis favorable unanime
Alenya : modification des plannings des ATSEM de la commune pour l'année scolaire 2017/2018.	57	
Communauté de communes Pyrénées Catalanes : modification des horaires et jours de travail des déchetteries de la communauté de communes Pyrénées Catalanes (avenant au règlement intérieur et planning).	58	

E – Règlement intérieur

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur le projet de *règlement intérieur pour la collectivité suivante* :

CT/EP	Annexe	Avis
Villelongue de la Salanque : projet de règlement intérieur, et l'organigramme de la collectivité.	59	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : Avis favorable unanime

F – Temps partiel

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur le projet de *temps partiel pour les collectivités suivantes* :

CT/EP	Annexe	Avis
Salses le Château : modèle de délibération organisant le temps partiel au sein de la collectivité	60	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : Avis favorable unanime
Alenya : demande d'un agent de la commune pour son passage à temps partiel pour reprise d'entreprise au 01/08/2017	61	

G – Compte épargne temps

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur le projet de *compte épargne temps pour la collectivité suivante* :

CT/EP	Annexe	Avis
SIST Perpignan Méditerranée : mise en place du compte épargne temps	62	<u>Collège des représentants des collectivités</u> : Avis favorable unanime

IV – Ratios / promus-promouvables

Le Président demande l'avis du Comité Technique sur les *ratios promus/promouvables* pour les collectivités suivantes :

CT/EP	Annexe	Avis
Corneilla de Conflent : 100% des grades	63	<i>Collège des représentants des collectivités : Avis favorable unanime</i>
Llo : 100% des grades	64	
Mantet : 100% des grades	65	
Villefranche de Conflent : 100% des grades	66	

V – Suivi des décisions - Informations

Le Président informe les membres du Comité Technique des modifications apportées suite à un avis favorable sous réserve lors du CT du 15 février 2017 pour la collectivité suivante :

CT/EP	Annexe	Avis
<p>Fontpédrouse : mise en place de l'organigramme rectifié suite à l'avis du CT du 15 juin 2017</p> <p>RAPPEL CT du 15 février 2017 Avis favorable sous réserve du collège des représentants du personnel CGT et FO s'étonnent de trouver un 1^{er} adjoint dans l'organigramme. Ils émettent un avis favorable sous réserve que le 1^{er} adjoint n'apparaisse pas dans l'organigramme définitif.</p>	67	<i>Collège des représentants des collectivités : Avis favorable unanime</i>

Le Président informe les membres du Comité Technique de modifications apportées suite à un avis défavorable unanime lors du CT du 15 février 2017 pour la collectivité suivante :

CT/EP	Annexe	Avis
<p>EPCC Musée d'Art Moderne de Céret : <i>délibération sur les ratios modifiée, l'établissement a passé tous les ratios à 100% et a rajouté les ratios pour la catégorie A filière culturelle.</i></p> <p>RAPPEL CT du 15 février 2017 Avis défavorable unanime du collège des représentants du personnel <i>Les organisations syndicales sont contre tous les ratios inférieurs à 100%.</i></p> <p>Procédure article 30-1 du décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.</p>	68	<p><u>Collège des représentants des collectivités :</u> Avis favorable unanime</p>

Modification de la liste des représentants du personnel au CT

Monsieur le Président informe les membres du Comité Technique d'une modification concernant la liste des représentants du personnel suite à la démission d'un membre pour raison personnelle.

Il souhaite la bienvenue à Mr **ESTEVA Frédéric** (*membre suppléant de l'organisation syndicale Force Ouvrière*).

Mme **MATEU-REBOUL Stéphanie**, *membre suppléant est passée membre titulaire de ce syndicat.*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 15 heures 30

Le Président du Comité Technique
Robert GARRABE

Le secrétaire
Roger FERRER

Le secrétaire adjoint
Catherine LAUGAUDIN